



## **Prix Canada Gairdner Wightman 2018**

**DATE LIMITE: 1er octobre 2017**

### **Présenter une candidature**

Toutes les candidatures sont présentées par le biais du [Portail des mises en nomination de Gairdner](#), accessible via [www.gairdner.org](http://www.gairdner.org). La personne qui agit comme proposant principal doit créer un profil de proposant sur ce site Web, qui lui permettra de soumettre une candidature.

### **Processus de sélection**

Les candidatures sont examinées par le Comité consultatif Wightman, un groupe de 12 à 15 chefs de file en administration familiarisés avec le domaine de la médecine au Canada. Il est présidé par la Dre Janet Rossant, présidente et directrice scientifique de la Fondation Gairdner. La sélection est soumise à l'approbation officielle du conseil d'administration de la Fondation Gairdner.

Toutes les nominations seront maintenues pour une période de cinq (5) ans. Si, au terme de cette période de 5 ans, la personne nommée n'a pas été sélectionnée en vue de recevoir un prix, une période d'attente de deux (2) ans devra être observée avant de soumettre à nouveau la nomination. Dans des circonstances exceptionnelles, la période d'attente pourra être levée à la discrétion de la présidente.

### **Conditions**

- Dès qu'ils en sont avisés, les lauréats des Prix doivent signifier leur acceptation dans un délai établi par la Fondation, et doivent recevoir leur prix en personne lors du dîner de remise des Prix Canada Gairdner en octobre 2018.
- On s'attend à ce que les lauréats participent au Programme national qui a lieu à travers tout le Canada.

- Le Prix a une valeur de 100 000 \$CAD et est destiné à l'usage personnel du lauréat. Il s'accompagne d'une citation et d'une pièce commémorative, qui seront remises à la même occasion.
- Les prix sont décernés à des résidents de tout pays, sans restriction quant au sexe, à la race, à la religion, aux croyances ou à la nationalité.
- Les frais de déplacement et d'hébergement engagés par les lauréats et leur partenaire pour venir recevoir le Prix sont assumés par la Fondation Gairdner.
- Toutes les sélections sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'une demande d'examen ou d'une contestation.

**Les candidatures pour 2018 doivent être reçues au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2017.**

***(Veuillez noter que cette date limite doit être rigoureusement respectée.)***

**Les candidatures reçues après cette date seront considérées l'année suivante.**

# Liste de vérification de mise en candidature

## Renseignements sur le candidat

- Salutation, nom complet, titres honorifiques
- Poste et emplacement actuels
- Adresse, téléphone et courriel au travail
- Adresse, téléphone et courriel personnels (si disponible)

## Renseignement sur la candidature

- Citation : résumé du travail et de la contribution du candidat en une ou deux phrases
- Lettre de candidature principale (.doc / .pdf) du proposant
- Personnes-contacts clés pour la mise en candidature (facultatif) : si la lettre de candidature principale porte la signature d'autres personnes que celle du proposant inscrit, veuillez inclure les renseignements à leur sujets ici.
- Résumé des contributions : veuillez fournir un aperçu des contributions du candidat sur le plan du leadership national / international en médecine et en science médicale au Canada.
- Analyse comparative du champ d'activité du candidat (.doc / .pdf) : veuillez fournir une analyse de la position du candidat par rapport aux autres chercheurs évoluant dans son champ de recherche.
- Co-candidats potentiels : veuillez fournir les noms des personnes et des établissements qui devraient être pris en considération parallèlement au candidat dans ce domaine d'activité. Si vous ne pouvez identifier de co-candidats appropriés, veuillez entrer N / D.
- Biographie : une courte biographie d'au plus 300 mots (.doc / .pdf)
- Les cinq principales publications du candidat – veuillez fournir les citations des publications les plus représentatives / importantes du candidat
- Un CV (.doc / .pdf)
- Documentation à l'appui (.doc / .pdf)
  - Les mises en candidature doivent être accompagnées d'au moins deux lettres de recommandation, en plus de la lettre de mise en candidature principale. Il n'y a aucune limite quant aux documents d'appui pouvant être présentés.
  - Tout autre document pouvant contribuer à étayer le dossier de candidature peut être inclus dans cette section.